



**RÉGION ACADÉMIQUE
CORSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



UNIVERSITÀ
DI CORSICA

PASQUALE
PAOLI

Lancement de la concertation territoriale sur la vie étudiante

La réussite étudiante pour tous est un enjeu majeur : L'action territoriale en faveur des étudiantes et des étudiants est forte dans les différents aspects de la vie étudiante.

Aujourd'hui, un objectif essentiel est de construire et définir une coordination territoriale d'amélioration continue des politiques publiques concourant à l'amélioration des conditions de vie et d'études et de renforcer la synergie entre acteurs territoriaux.

Dans cette perspective, à l'initiative de la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR) Sylvie Retailleau, **une concertation territoriale sur la vie étudiante est organisée par la région académique de Corse et l'Université de Corse le mercredi 22 mars 2023, de 9h30 à 17h dans les locaux de l'Université de Corse – amphithéâtre Ribellu.**

Elle se déroulera en présence des acteurs majeurs de vie étudiante, parmi lesquels la Collectivité de Corse, le CROUS de Corse, l'ensemble des établissements dispensant des formations d'enseignement supérieur, les collectivités territoriales, les services de l'État, les associations impliquées dans la vie étudiante et les étudiants eux-mêmes.

Cette concertation débutera par une réunion plénière puis sera suivie par 4 ateliers :

- Atelier 1 : Accès aux services relatifs à la vie étudiante,
- Atelier 2 : Qualité de l'offre à destination des étudiants,
- Atelier 3 : Engagement étudiant,
- Atelier 4 : Parcours de formation et d'insertion.

A l'issue des ateliers, une restitution sera faite, suivie d'une synthèse de la concertation.

Contacts presse

Académie de Corse : Aurore Geneston 06 15 47 32 06.

Université de Corse : Sylvia Flore : 04 95 45 02 71.